



Pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975 - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Lyon, le 27 janvier 2023
<gascoiny1@gmail.com.fr>

Mme Béatrice Vessiller
Vice-présidente de la Métropole de Lyon
bvessiller@grandlyon.com>

Objet : Concertation du projet "Cœur Part-Dieu".

Madame la Vice-présidente,

Nous avons assisté à la séance publique de lancement de cette concertation, le 16 janvier, qui nous est apparue bien adaptée, avec un bon équilibre entre les temps de présentation des projets et ceux de l'expression du public. Même si nous n'avons pas pu obtenir un instant le micro pour poser une question.

Nous sommes globalement satisfaits par la réorientation du projet que vous avez opérée depuis le début de votre mandature. En particulier la fermeture à la circulation auto du boulevard Pompidou, à sa traversée des voies ferrées, ce qui permet :

- de supprimer la circulation auto (sauf bus) sur toute une nouvelle partie du boulevard Vivier Merle, entre les rues Paul Bert et Servient, augmentant ainsi la sécurité et le confort des piétons dans un endroit très fréquenté ;
- d'abandonner le prolongement de la chaussée de la rue Bouchut entre ce boulevard et la rue des Cuirassiers, au bénéfice du seul maintien de la belle allée piétons-cyclistes, dont l'agrément sera amélioré par une plus large végétalisation.

Nous restons cependant préoccupés par les parcours Est-Ouest des piétons, très fortement obstrués par la réquisition, depuis la construction du centre commercial, des rues Servient et de Bonnel par la voiture et le tram. Ce qui les contraint à des allongements de parcours substantiels et pénalisants par la rue Bouchut ou le boulevard Deruelle. Lors du passage du tram, une occasion a sans doute été perdue pour inscrire au moins un trottoir sur cette section de rue.

Cette gêne se manifeste par les nombreuses transgressions de piétons qui se risquent à emprunter la rue Servient, en infraction et en dépit de la quasi-absence de trottoirs et de l'obscurité du passage en tunnel.

Certes, la création de l'allée de la Lanterne dans le centre commercial a ouvert un intéressant itinéraire Est-Ouest, en diagonale, qui pallie un peu cette situation. Mais, d'une part, il n'est praticable que pendant les jours et heures d'ouverture du centre commercial et, d'autre part, il reste confidentiel, car très peu lisible.

Un autre passage à travers le centre commercial est envisagé, immédiatement au Sud de la rue Servient. Curieusement, il n'en a pas été question lors de cette réunion. Cependant, d'après ce que l'on peut voir depuis l'extérieur du centre commercial, il semble bien en cours de travaux, bien avancé. Il sera plus lisible que le précédent mais également fermé aux mêmes jours et heures !

Il ne faut pas perdre de vue que ces parcours sont pratiqués notamment par des usagers de la gare SNCF qui est ouverte tous les jours, sur une plage horaire qui déborde très largement celle du centre commercial.

Aussi, il nous semble nécessaire de mettre à profit ce projet pour ouvrir enfin un passage piétonnier Est-Ouest permanent pour lequel la rue Servient semble tout indiquée. Ne peut-on pas y inscrire au moins un trottoir de largeur correcte, qui, dans le tunnel, serait bien éclairé 24h/24 et isolé de la circulation adjacente par des barrières, comme par exemple rue des Emeraudes ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-présidente, mes respectueuses salutations.

Yves Gascoin, administrateur

Copie : M. Fabien Bagnon, Vice-président de la Métropole de Lyon
Mme Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3^{ème} arrondt.
Associations DARLY et LCVR – CIL Vilette-Paul Bert
Le Progrès